

Les règlements généraux du CPE pourraient exposer les éléments suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments traités dans votre document.	Indiquez le ou les numéros de pages qui traitent de ce sujet dans votre programme éducatif, et tout autre commentaire, au besoin. Tout commentaire en réponse à l'élément coché doit nécessairement se trouver dans la dernière version du document papier joint au formulaire de renouvellement de permis et du fichier numérique (MS-Word) transmis par courriel à l'adresse du technicien aux permis responsable de votre dossier.
<input type="checkbox"/> Les dispositions générales, élément décrivant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la dénomination sociale (le nom de la personne morale) • l'adresse complète du siège social • l'objet 	
<input type="checkbox"/> Les membres, élément décrivant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • les qualités et les conditions exigées pour devenir membre • la procédure de suspension ou d'expulsion d'un membre 	
<input type="checkbox"/> L'assemblée générale des membres, élément décrivant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la période suivant la fin de l'exercice financier où est tenue l'assemblée annuelle • la tenue des assemblées spéciales • l'établissement du quorum et du droit de vote 	
<input type="checkbox"/> Le conseil d'administration (C. A.), élément décrivant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • le nombre et les pouvoirs des membres administrateurs • la composition du C. A. • l'élection d'un nouveau membre administrateur • la démission ou la destitution • les vacances au sein du C. A. • la tenue des réunions du C. A. • l'établissement du quorum du C. A. et du droit de vote au C. A. 	
<input type="checkbox"/> Les fonctions des dirigeants, c'est-à-dire les représentants et les rôles du président, du vice-président, du secrétaire et du trésorier	
<input type="checkbox"/> Les finances, élément décrivant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • les transactions bancaires du CPE • le début et la fin de l'exercice financier • la nomination et le mandat du vérificateur 	
<input type="checkbox"/> Les contrats, les effets négociables, les transactions bancaires et les déclarations	
<input type="checkbox"/> La modification des règlements généraux	